

TEMPO!

ACCUEIL DE LOISIRS
PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL

NIVEAU
CE2/CM

SABLES ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

DU 2 MAI AU 7 JUILLET 2022 INCLUS

INSCRIPTIONS OUVERTES DU 21 MARS AU 11 AVRIL

Riorges
LA VILLE NATURE

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DE 16H15 À 17H30

Adhésion annuelle par enfant : 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial,
pour une participation illimitée aux activités (sous réserve de places disponibles)

LUNDI

FUNSCIENCE Tu te sens l'âme d'un apprenti scientifique et tu adores les expériences ?
OU Cet atelier est fait pour toi ! Atelier encadré par Julien Lebouguenec

TENNIS DE TABLE Du tennis sur une table ? Aussi appelé ping pong, ce sport se joue à deux ou à quatre lors de parties endiablées ! Atelier encadré par Frédéric Beroud du Loire Nord Tennis de Table.

MARDI

ESCRIME Un combat « pour de faux » où il s'agit de toucher l'autre sans se faire toucher. Matériel d'escrime fourni par Olivier IMBERY, maître d'armes au Comité Départemental Escrime Loire.

NOUVEAU **LAND ART** Bois, feuilles, brindilles, cailloux, fleurs, écorces, herbes. Exprime ta créativité en réalisant des œuvres à partir d'éléments naturels !
Atelier encadré par Evelyne Catheland.

JEUDI

DODGEBALL Version moderne et sportive de « la balle aux prisonniers », le dodgeball est un jeu d'esquive-ballons où il est question de faire plus de prisonniers que l'adversaire en un temps donné.

OU Atelier encadré par Jules Kramo du Comité Roannais de Vacances.

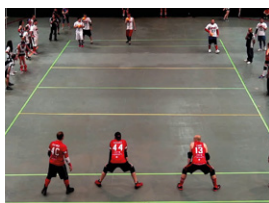
NOUVEAU **PHOTOBOTH** Le photobooth est une animation incontournable, ludique et décalée consistant à concevoir des accessoires et des décors dans lesquels on se prend en photo. Rigolade assurée. Atelier encadré par Evelyne Chavanon.

VENDREDI

SCULPTURE SUR BÉTON CELLULAIRE C'est sur des blocs de béton cellulaire que tu vas dessiner ton propre modèle, avant de lui donner forme, à coups de burins et de massettes. Coquillage, escargot ou simple cœur, tu pourras lui trouver une jolie place chez toi. Atelier encadré par Joëlle Gaillard.

Toutes les activités sont susceptibles de se dérouler à l'extérieur de l'école avec déplacement à pied ou en car et peuvent être remplacées si une opportunité se présente (spectacles, visites, etc.).

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes pour l'enfant.
Il est préférable que celui-ci choisisse librement !



AUTRES POSSIBILITÉS APRÈS LA CLASSE

ÉTUDES SURVEILLÉES DE 16H15 À 17H15

Service gratuit ouvert à tous.
Inscription auprès des enseignants.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE 16H15 À 18H30

Service gratuit réservé aux enfants dont les deux parents justifient qu'ils travaillent ou ont des contraintes d'emploi du temps particulières.
Dérogation possible entre 17h15 et 17h30 si frère ou sœur en activité Tempo - contactez le service Enseignement.

S'INSCRIRE POUR L'ANNÉE 2021-2022

INSCRIPTION EN MAIRIE

Si votre enfant n'était pas inscrit lors des premières périodes, une inscription préalable en mairie est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble des services proposés. La sélection des activités se fait ensuite sur le Portail Famille, accessible depuis le site de la Ville : www.riorges.fr.

Les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent se rendre au service Enseignement pour les inscriptions et pour la sélection des activités de chaque trimestre.

Pour rappel, Tempo fonctionne sur la base d'une adhésion annuelle de 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial (20€ pour les non-Riorgéois). Les garderies et études sont, quant à elles, des services gratuits.

PIÈCES À APPORTER POUR L'INSCRIPTION

Attestation d'assurance en responsabilité civile scolaire et extrascolaire, carnet de santé de l'enfant, livret de famille, un justificatif de domicile, la fiche de renseignements et la fiche sanitaire (disponibles en mairie ou téléchargeables sur le Portail Famille).

Pour bénéficier du tarif selon le quotient familial, fournir soit : une attestation de quotient familial CAF, votre dernier avis d'imposition ou un justificatif de toute autre ressource imposable. *Si vous avez déjà fait calculer votre quotient familial pour la restauration scolaire ou Loisiriorges, il n'est pas nécessaire d'effectuer à nouveau cette formalité.*

DU 21 MARS AU 11 AVRIL, SÉLECTIONNEZ LES ACTIVITÉS EN LIGNE

Pour l'accueil périscolaire, **l'année est divisée en trois périodes**. Une sélection des activités est nécessaire pour chaque période, elle s'effectue sur le Portail Famille accessible depuis le site internet de la Ville : www.riorges.fr.

Choisir « Inscrire les enfants à de nouvelles activités », puis sélectionner « Centre de loisirs ».

La sélection des activités de la troisième période (du 2 mai au 7 juillet) est ouverte du 21 mars au 11 avril inclus. **La validation des choix sera consultable** sur le Portail Famille, dans la rubrique « Visualiser les activités de mes enfants », à partir du mardi 12 avril.



Programme établi sous réserve
des nouvelles mesures gouvernementales



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

SERVICE ENSEIGNEMENT

04 77 23 62 69 - service.enseignement@riorges.fr

SERVICE JEUNESSE

04 77 23 80 24 - service.jeunesse@riorges.fr

WWW.RIORGES.FR

